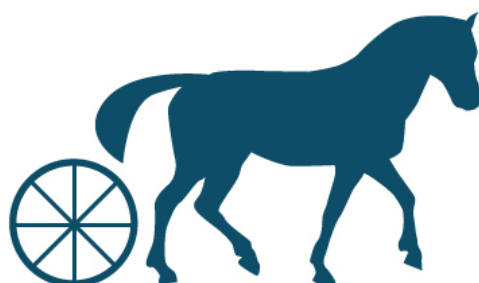




société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

ATTELAGE



RÈGLEMENT

épreuves jeunes chevaux & poneys

2024

Avec rectificatifs applicables au 27/05/2024

Avec rectificatifs au 13/09/2024

Société Hippique Française
261 rue de Paris
93100 Montreuil
www.shf.eu

Secrétariat technique
01.53.59.31.31
contact@shf.eu





ÉPREUVES D'APTITUDE À L'ATTELAGE

1	CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	3
1.1	JEUNES CHEVAUX/PONEYS AUTORISÉS	3
1.1.1	<i>Races autorisées</i>	3
1.1.2	<i>Qualification - Participation</i>	3
1.2	MENEURS ET COEQUIPIERS	3
1.3	VOITURES	4
1.4	MORS ET EMBOUCHURE	4
1.5	TERRAIN.....	4
1.6	JURY.....	5
2	ÉPREUVES RÉGIONALES	5
2.1	CIRCUITS.....	5
2.1.1	<i>Epreuves de dressage</i>	5
2.1.2	<i>Epreuves de maniabilité</i>	6
2.2	RESULTATS.....	8
2.2.1	<i>Circuit Formation</i>	8
2.2.2	<i>Circuit Qualification</i>	8
2.2.3	<i>Pénalités</i>	8
3	ÉPREUVES LABEL	8
3.1.1	<i>Epreuves de dressage :</i>	8
3.1.2	<i>Epreuves de maniabilité combinée</i>	8
3.1.3	<i>Résultats</i>	9
4	FINALES NATIONALES	9
4.1	QUALIFICATION A LA FINALE	9
4.1.1	<i>Finales Formation :</i>	9
4.1.2	<i>Finales Qualification :</i>	9
4.2	DEROULEMENT.....	10
4.3	CLASSEMENT ET CHAMPIONNAT	10
4.3.1	<i>Finales Formation :</i>	10
4.3.2	<i>Finales Qualification :</i>	11
5	ANNEXES.....	11
5.1	PROGRAMME FINALE / CHAMPIONNAT DU MONDE.....	11
5.2	MODELE DE PARCOURS DE MANIABILITE FORMATION 2 ET QUALIFICATION 1 ^{ERE} ANNEE	14
5.3	MODELE DE PARCOURS DE MANIABILITE QUALIFICATION 2 ^{EME} ANNEE	15
5.4	MODELE DE PARCOURS DE MANIABILITE FORMATION 2, QUALIFICATION 1 ET QUALIFICATION 2	16
5.5	MODELE DE PARCOURS DE MANIABILITE FINALE SHF FORMATION 2, QUALIFICATION 1 PONEYS ET TRAIT ET QUALIFICATION 2 PONEYS ET TRAIT.....	17
5.6	NOTES TECHNIQUES : ORIENTATIONS SUR LE JUGEMENT DES ÉPREUVES DU CIRCUIT QUALIFICATION	18



Les épreuves d'Attelage jeunes chevaux sont considérées comme faisant partie du Cycle Libre.

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 Jeunes chevaux/poneys autorisés

1.1.1 Races autorisées

Se reporter à l'article 31.2 du Règlement Général.

1.1.2 Qualification – Participation

Les chevaux/poneys doivent être inscrits sur la liste SHF sur www.shf.eu.

Ils concourent, individuellement et sans distinction de race, sur 4 épreuves :

Circuit Formation :

- **Epreuve Formation 1** : épreuve d'aptitude à l'attelage, épreuves ouvertes aux chevaux de sang et poneys de 4 à 6 ans durant toute la saison, mais réservée aux chevaux de 4 ans lors de la finale. Les chevaux de trait (appartenant à l'une des races suivantes : Cheval de Trait Belge, Origine étrangère Trait, Trait Ardennais, Trait Auxois, Trait Boulonnais, Trait Breton, Trait Comtois, Trait du Nord, Trait Percheron, Cob Normand et Poitevin Mullassier) de 3 ans sont autorisés à concourir en épreuve régionale.
- **Epreuve Formation 2** : épreuve d'aptitude à l'attelage, épreuves ouvertes aux chevaux de sang, de trait et poneys de 4 à 6 ans

Aucun cheval ne pourra participer à des épreuves de Formation 1 deux années consécutives.

Circuit Qualification :

- **Epreuve Qualification 1^{ère} année** : épreuves ouvertes aux chevaux de sang, de trait et poneys de 4 à 6 ans
- **Epreuve Qualification 2^{ème} année** : épreuves ouvertes aux chevaux de sang, de trait et poneys de 4 à 6 ans L'alternance entre les épreuves Qualification et Formation est autorisée.

Les chevaux de race Franche Montagne sont considérés comme des chevaux de sang ou des poneys en fonction de leur toise.

Un équidé peut participer aux épreuves Formation 1, en début de saison, puis opter pour les épreuves de Formation 2. Le cheval ne pourra alors plus participer aux épreuves Formation 1.

Un équidé peut participer aux épreuves de Qualification 1 deux années consécutives s'il n'a pas le niveau pour concourir en épreuve de Qualification 2.

1.2 Meneurs et coéquipiers

Ces épreuves sont ouvertes aux meneurs titulaires d'un galop 4 d'attelage (minimum) et d'une licence de compétition attelage FFE. La voiture doit transporter obligatoirement, pendant chacun des tests un coéquipier. Les coéquipiers doivent être titulaires d'une licence de compétition FFE club au minimum (pas de galop d'attelage exigé).

Tous les meneurs doivent disposer d'un compte SHF sur le site www.shf.eu, à jour avec leur numéro de licence FFE renseignée.

L'âge minimum du meneur et du coéquipier est spécifié dans l'article 34.2.1 du Règlement Général.

Dans le cas où le meneur est âgé de moins de 18 ans, le coéquipier doit être majeur.

Tenue :

- Le port du casque est obligatoire à la fois pour le meneur et pour le coéquipier sur l'intégralité du terrain de concours.
- Se reporter au Règlement F.F.E. Attelage Amateur pour les épreuves de Dressage et Maniabilité.
- Sur les concours où les détentes sont communes avec des épreuves fédérales, l'identification de l'attelage SHF comme attelage jeune chevaux est fortement conseillée (brassard, dossard coloré, autre).

1.3 Voitures

Pour le test de maniabilité, les voitures doivent présenter une voie extérieure (largeur prise à l'essieu arrière) de 140 cm (138 cm toléré) ;

En cas de largeur de voiture insuffisante des « roues cages » doivent être utilisées pour mettre la voiture à la voie.

Les voitures équipées de roues à pneumatique sont autorisées.

Pour les poneys mesurant 130 cm et moins, la largeur de voie extérieure de 125 cm est autorisée.

En maniabilité, pour toutes les catégories il est préconisé que le siège du coéquipier soit central.

1.4 Mors et embouchure

L'embouchure utilisée doit être adaptée à la morphologie de la bouche du cheval. Elle doit toujours être choisie dans le respect de l'équité et la prise en compte de son bien-être.

Le réglage de la muserolle et de la gourmette ne doit pas porter atteinte au bien-être du cheval.

Tout artifice ayant une action sur la langue du cheval est interdit.

Les rondelles à picots sont interdites - seules les rondelles lisses sur les deux faces sont autorisées.

Les nosebands, muserolles ou tout autre équipement diminuant ou semblant diminuer la libre respiration du poney/cheval ne sont pas autorisés. L'utilisation des hackamores est interdite.

Les guides doivent être attachées au mors sur l'anneau du mors, la première ou la deuxième passe. L'attache sur la 3^{ème} passe est interdite. Le bras de levier ou la longueur en dessous de la partie qui traverse la bouche n'est pas limité mais ne peut aller à l'encontre du bien-être du cheval.

L'utilisation d'une courroie de sécurité anti-débridement est obligatoire.

A l'exception des indications notées ci-dessus, les mors autorisés et interdits sont ceux indiqués au règlement FEI d'attelage

(https://inside.fei.org/sites/default/files/2023%20Driving%20Guidelines%20on%20Use%20of%20Tack%20C%20Equipment%20and%20Dress_18.01.2023.pdf)

1.5 Terrain

Les épreuves de dressage se déroulent sur un terrain plan et entretenu de 80m x 40m.

Toutefois, à titre exceptionnel et pour faciliter l'organisation de concours sur certains sites, l'épreuve de dressage pourra se dérouler sur une carrière de 70 m x 35 m ou sur une carrière de 100 m x 40 m. Les dimensions de la carrière doivent être publiées dans l'avant-programme.

Les tribunes de jury doivent être en retrait d'au moins 5 m par rapport à la lice.

La zone prévue pour le public doit être éloignée d'au moins 10 m par rapport à la lice.

Les épreuves de maniabilités se courent sur un terrain plan et entretenu d'au minimum 80m x 40m.

1.6 Jury

Le jury doit être composé d'au moins deux juges. Le Président du jury doit figurer sur la liste - publiée sur le site de la S.H.F. www.shf.eu et/ou sur SHF Info - des juges agrés par la S.H.F. pour les épreuves d'attelage. Le ou les assesseurs sont désignés sous la responsabilité de l'organisateur et du Président du jury, ils sont habilités par la S.H.F. ou de niveau fédéral national minimum.

~~Dans la mesure du possible, le jugement doit être collectif pour toutes les épreuves. En dressage, les juges se placent en C et travaillent en équipe, ils donnent les notes conjointement et remplissent un seul protocole. Si l'organisation ne permet pas le jugement collégial, les juges se placent en C, E et/ou B ; chaque juge remplit un protocole, la note finale sera la moyenne des protocoles.~~

Le jugement doit être collectif pour toutes les épreuves. En dressage, deux options sont possibles :

- les juges se placent en C et travaillent en équipe, ils donnent les notes conjointement et remplissent un seul protocole.
- Si l'organisation le permet, les juges se placent en C, E et/ou B et sont en communication (talkie, micro/casque,...). Ils donnent les notes conjointement et remplissent un seul protocole.

Le chef de piste est désigné sous la responsabilité de l'organisateur et du Président du jury. Il s'engage à construire les pistes dans le respect du présent règlement.

2 ÉPREUVES RÉGIONALES

2.1 Circuits

Deux catégories de circuits sont proposées dans le cadre d'épreuve régionales réparties sur le territoire français. Les jeunes chevaux et poneys sont jugés sur des tests de dressage et de maniabilité.

- **Le circuit de Formation** : les épreuves sont destinées à mettre en valeur les aptitudes naturelles des chevaux/poneys, à apprécier leurs modèles, à évaluer leur éducation pour toutes les activités d'attelage, à travers la qualité du dressage de base et leur facilité d'utilisation.
 - o Formation 1 : le meneur déroule la reprise imposée au cours de laquelle seront jugées la franchise, la souplesse, la régularité des allures et la facilité d'utilisation de l'équidé.
 - o Formation 2 : les épreuves se déroulent sur 2 tests : Dressage et Maniabilité.
- **Le circuit de Qualification** : les épreuves sont destinées à mettre en valeur les aptitudes naturelles des chevaux/poneys, à apprécier leurs modèles, à évaluer leur potentiel et à vérifier et compléter leur formation de base. Les épreuves se déroulent sur 2 tests : Dressage et Maniabilité.
 - o Qualification 1
 - o Qualification 2

2.1.1 Epreuves de dressage

Les textes et reprises des épreuves de Formation 1, Formation 2, Qualification 1 et Qualification 2 sont disponibles sur le site www.shf.eu.

Les tests sont notés sur 100 points.

En cas d'erreur de parcours sur la reprise, le Président de jury sonne, le meneur reprend là où il y a eu l'erreur mais il n'y a pas de pénalités.

2.1.2 Epreuves de maniabilité

Les points de pénalité sont déduits des points positifs du Dressage.

Le Chef de piste et le Président du jury décideront en commun de la vitesse imposée ; ils l'afficheront avec le plan du parcours avant la reconnaissance officielle.

Le parcours peut être dessiné par le Chef de piste en respectant les normes ci-dessous, ou en reproduisant les modèles décrits en annexe de ce document.

La finale se déroulera sur les distances maxima.

	F2	Q1	Q2
Barème	Barème A (3 points par balle tombée, 5 points pour la 1 ^{ère} désobéissance, 10 points pour la 2 ^{ème} désobéissance, élimination pour la 3 ^e désobéissance et 0,5 point par seconde de temps dépassé)		
Vitesse imposée	220 m/mn à 230 m/mn	230 m/mn à 240 m/mn	230 m/mn à 250 m/mn
Distance minimum entre 2 portes simples	20 m		
Nb d'obstacles	16		20
Distance max	700 m		800 m
Composition du parcours	Zigzag de 3 ou 4 portes numérotées et complétées avec des lettres A, B, C, D pour chaque porte. Les quilles intérieures sont alignées et espacées d'au moins 12 m		2 Zigzags de 3 ou 4 portes numérotées et complétées avec des lettres A, B, C, D pour chaque porte. Pour l'un des zigzags les quilles intérieures sont alignées et espacées d'au moins 12 m ; pour l'autre zigzag les quilles intérieures sont alignées et espacées d'au moins 11 m.
	1 zigzag		2 zigzags
	1/4 de volte de 10 m de rayon (courbe mesurée sur les quilles intérieures des portes)		
	2 fois (répartis si possible aux deux mains et non successifs)		4 fois (deux à main gauche et deux à main droite et non successifs)
Ecartement des portes* (par rapport à la voie de roue des voitures)	+30 cm (jusqu'au 30 juin inclus) +20 cm (à partir du 1 ^{er} juillet) Réduction de 5 cm possible (matérialisation des portes avec cônes ou balles de couleur différente)	+30 cm (jusqu'au 30 juin inclus) +20 cm (à partir du 1 ^{er} juillet) Réduction de 5 cm possible (matérialisation des portes avec cônes ou balles de couleur différente)	+30 cm (jusqu'au 30 juin inclus) +20 cm (à partir du 1 ^{er} juillet) Réduction de 5 cm possible (matérialisation des portes avec cônes ou balles de couleur différente)

*Les Indications ci-dessus sont préconisées, et peuvent être ajustées par le Chef de piste en accord avec le Président du jury en fonction du terrain.

2.2 Résultats

2.2.1 Circuit Formation

- Une 1ère prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu un total de points ≥ 60 .
- Une 2ème prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu un total de points ≥ 50 et < 60 .

2.2.2 Circuit Qualification

- Une 1ère prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu un total de points ≥ 62 .
- Une 2ème prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, un total de points ≥ 52 et < 62 .

Le montant des primes correspondant à chaque niveau sera publié en début d'année sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

2.2.3 Pénalités

REMISE EN ORDRE et DANGÉROSITÉ

Un jeune cheval/poney ayant une attitude dangereuse pendant un des tests (cheval qui tape dans la voiture, qui prends la main, qui se cabre), est **disqualifié**. En aucun cas, il ne peut continuer le concours.

Cette décision relève du Président du jury. Elle ne doit pas être considérée comme une sanction, mais comme une mise en garde contre la dangerosité de l'animal. Dans tous les cas, il faudra inciter le meneur à reprendre les bases du dressage.

3 EPREUVES LABEL

Les présidents de ces concours sont désignés par la SHF.

Sur les concours LABEL, des épreuves spécifiques préparatoires aux championnats du monde jeunes chevaux, y sont proposée en sus des épreuves régionales standard :

- SHF - YH 5 ans
- SHF - YH 6 ans

3.1.1 Epreuves de dressage :

Les textes et reprise de ces épreuves sont disponible sur www.shf.eu.

- SHF - YH 5 ans : YH 3
- SHF - YH 6 ans : YH 4

Les tests sont notés sur 100 points.

En cas d'erreur de parcours sur la reprise, le Président de jury sonne, le meneur reprend là où il y a eu l'erreur mais il n'y a pas de pénalités.

3.1.2 Epreuves de maniabilité combinée

Les points de pénalité sont déduits des points de dressage.

L'épreuve de maniabilité est remplacée par une épreuve de maniabilité combinée selon les conditions suivantes :

Epreuves Labels	Vitesse imposée	Nombre d'obstacles	Distance	Largeur de voie
SHF - YH 5 ans	230 m/mn	10 à 14 (incluant 1 à 2 portes multiples et 2 obstacles de marathon de 4 portes)	500 à 700m	125 cms
SHF - YH 6 ans	240 m/mn	7 à 10 (incluant 1 à 2 portes multiples et 2 obstacles de marathon de 5 portes)	1000 à 1200m	125 cms

Ces concours sont prévus pour les participants qui souhaitent optimiser la préparation de leur championnat du monde.

3.1.3 Résultats

Pour les épreuves 5 et 6 ans SHF

- Une 1^{ère} prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu un total de points ≥ 62 .
- Une 2^{ème} prime est attribuée aux jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, un total de points ≥ 52 et < 62 .

Le montant des primes correspondant à chaque niveau sera publié en début d'année sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

4 FINALES NATIONALES

4.1 Qualification à la Finale

4.1.1 Finales Formation :

Pour participer à la Finale nationale de Formation 1, le jeune cheval doit avoir participé, sans élimination ni abandon, depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours, à 1 épreuve minimum de Formation 1. La finale de Formation 1 est réservée aux chevaux de 3 (uniquement pour les chevaux de trait) et 4 ans.

Pour participer à la Finale nationale de Formation 2, le jeune cheval doit avoir participé, sans élimination ni abandon, depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours, à 1 épreuve minimum de Formation 2.

A titre dérogatoire, un cheval de sang de 5 ans étant qualifié en épreuve de Qualification 1 - mais ne souhaitant pas courir sur les Championnat du monde, est considéré comme qualifié pour la finale de Formation 2.

4.1.2 Finales Qualification :

- Chevaux de Trait et Poneys : pour participer à la Finale nationale de Qualification, le jeune cheval doit avoir participé, sans élimination ni abandon, depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours, à 1 épreuve dont au minimum 1 épreuve de Qualification.
- Chevaux de sang :
 - o Q1 : Seuls les chevaux de 5 ans peuvent être engagés en Q1. Ils doivent être sélectionnés sur le championnat du monde et répondre aux conditions de qualification prévues au règlement ;
 - o Q2 : Seuls les chevaux de 6 ans peuvent être engagés en Q2.

Les chevaux participant uniquement à la finale Nationale doivent avoir participé, sans élimination ni abandon, depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours, à 1 épreuve dont au minimum 1 épreuve de Qualification.

Les chevaux sélectionnés sur le championnat du monde doivent répondre aux conditions de qualification prévues au règlement.

Un cheval de 5 ans ne souhaitant pas participer au championnat du monde pourra s'engager sur les finales du circuit de Formation sous réserve de répondre aux critères définis à l'article 4.1.1.

4.2 Déroulement

- Epreuves de formations
 - o Formation 1 : La finale se déroule sur 2 jours. Le championnat est calculé sur la moyenne des 2 reprises.
 - o Formation 2 : Le déroulement des épreuves est identique aux épreuves régionales.

- Epreuves de qualification
 - o Chevaux de Trait et Poneys : Le déroulement des épreuves est identique aux épreuves régionales
 - o Chevaux de sang :
 - Qualification 1 : Les chevaux suivent l'organisation du championnat du monde jeunes chevaux de 5 ans. Ils courent sur la première épreuve qualificative combinée dressage/maniabilité (reprise YH1) ; le classement national est calculé à l'issue de cette épreuve sur le système de notation du championnat du monde.
 - Qualification 2 : Les chevaux suivent l'organisation du championnat du monde jeunes chevaux de 6 ans. Ils courent sur l'épreuve qualificative combinée dressage/maniabilité (reprise YH2) ainsi que sur l'épreuve combinée maniabilité/marathon, qu'ils soient qualifiés ou non pour le championnat du monde. Les résultats pris en compte sont ceux de la première reprise déroulée.

Le programme des épreuves est précisé en annexe (point 5.1) du présent règlement

4.3 Classement et championnat

Les jeunes chevaux sont classés en fonction des points positifs obtenus selon le barème suivant qui ne varie pas selon la catégorie d'âge.

- Sont classés ÉLITE les jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du dressage et du parcours de maniabilité un total de points ≥ 70 ;
- Sont classés EXCELLENT les jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du dressage et du parcours de maniabilité un total de points < 70 et ≥ 64 ;
- Sont classés TRÈS BON les jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du dressage et du parcours de maniabilité un total de points < 64 et ≥ 58 .

Il n'y a pas de prime pour les jeunes chevaux/poneys ayant obtenu, à l'issue du dressage et du parcours de maniabilité un total de points < 58 .

Selon le nombre de participants, la SHF se réserve le droit de dédoubler le classement chevaux de sang/poneys et enveloppes de dotation en fonction du nombre d'engagés.

Le montant des primes correspondant à chaque niveau sera publié en début d'année sur le site de la S.H.F. www.shf.eu.

4.3.1 Finales Formation :

Les chevaux sont classés tous âges confondus en une seule catégorie - le meilleur équadé de chaque classe sera également récompensé :

- Meilleur Cheval de trait
- Meilleur Cheval de sang
- Meilleur Poney

Seul le premier tiers du classement, dans une limite de 8, et au minimum les mentions ÉLITE seront appelés à la remise des prix attelés et récompensés.

En F1 : en cas d'ex-aequo, les jeunes chevaux seront départagés en fonction de la note de la deuxième reprise ; en cas de nouvel ex-aequo, le départage se fait sur la note de « facilité d'utilisation », puis de correction des allures, puis d'activité, d'arrêt et enfin d'état du cheval.

En F2 : en cas d'ex-aequo sur la note finale, les chevaux/poneys seront départagés sur les points de dressage ; s'il y a encore égalité, les pénalités de balles tombées départagent les concurrents ; s'il y a encore égalité de points, le temps départage les concurrents (le plus rapide l'emporte).

4.3.2 Finales Qualification :

Les chevaux sont classés tous âges confondus en trois catégories :

- Chevaux de trait
- Chevaux de sang
- Poneys

Seuls les 3 premiers du classement ou au minimum tous les ÉLITE seront appelés à la remise des prix attelés et récompensés.

Chevaux de trait et poneys :

En cas d'ex-aequo sur la note finale, les chevaux/poneys seront départagés sur les points de dressage ; s'il y a encore égalité, les pénalités de balles tombées départagent les concurrents ; s'il y a encore égalité de points, le temps départage les concurrents (le plus rapide l'emporte).

Cas spécifique des Q1 chevaux de sang :

Attention, les chevaux sont notés selon le protocole FEI. La partie « maniabilité » du dressage combiné inclut notamment une note d'impression générale traduisant le comportement et l'éducation du jeune cheval.

Le classement final est calculé sur la note obtenue sur l'épreuve de dresse combiné.

Cas spécifique des Q2 chevaux de sang

Attention, les chevaux sont notés selon le protocole FEI.

La partie « maniabilité » du dressage combiné inclut notamment une note d'impression générale traduisant le comportement et l'éducation du jeune cheval.

Sur le test de marathon combiné, les juges prennent également en compte l'attitude, la soumission, la maniabilité, l'efficacité, la rapidité et le potentiel du jeune cheval.

Le classement final est calculé sur la moyenne des notes suivantes :

- Note de dressage combinée de l'épreuve YH2
- Note de marathon combiné

5 ANNEXES

5.1 Programme finale / championnat du monde

Jeune cheval de sang de 5 ans :

- Non sélectionné aux Championnats du Monde → Finale Formation 2 sous réserve de répondre aux critères définis au point 4.1.1.
- Qualifié et sélectionné pour les championnats du monde :

	Norme technique	Largeur de voie	Championnat du Monde	Finale SHF
Jeudi	Epreuve combinée Dressage / Maniabilité (YH1)	140	Qualification Finale*	Epreuve support du championnat SHF Q1 Chevaux de sang
Vendredi	Epreuve combinée** Dressage / Maniabilité (YH1)	140	Qualification repêchage***	
<i>Si qualifié pour la finale***</i>				
Samedi	Dressage (YH 3)	140	Championnats du monde	
Dimanche	Epreuve combinée Maniabilité / Marathon	125		

* 50% des chevaux sont qualifiés avec un score minimum de 6

**chevaux non qualifiés lors de la première qualification

*** nombre de chevaux qualifiés selon le quota défini par le président du jury - score minimum de 6 obligatoire

Jeune cheval de sang de 6 ans :

- Non qualifié ou non sélectionné pour les championnats du monde

	Norme technique	Largeur de voie	Finale SHF
Jeudi	Epreuve combinée Dressage / Maniabilité (YH2)		
Vendredi	Epreuve combinée Dressage / Maniabilité (YH2)	140	Epreuve YH2 remplaçant le dressage de Q2 chevaux de sang - déroulement avant l'épreuve qualificative des Championnats du monde
Samedi	Dressage (YH4)		
Dimanche	Epreuve combinée Maniabilité / Marathon	125	Epreuve remplaçant la maniabilité de Q2 chevaux de sang- déroulement avant l'épreuve finale des Championnats du monde

- Qualifié et sélectionné pour les championnats du monde

	Norme technique	Largeur de voie	Championnat du Monde	Finale SHF
Jeudi	Epreuve combinée Dressage / Maniabilité (YH2)	140	Qualification Finale*	Epreuve support championnat SHF Q2 chevaux de sang
Vendredi	Epreuve combinée** Dressage / Maniabilité (YH2)	140	Qualification repêchage***	
<i>Si qualifié pour la finale</i>				
Samedi	Dressage (YH4)	140	Championnats du monde	

Dimanche	Epreuve combinée Maniabilité / Marathon	125		Epreuve support championnat SHF Q2 chevaux de sang (déroulement avant l'épreuve des championnats du monde si cheval non qualifié)
----------	--	-----	--	---

* 50% des chevaux sont qualifiés avec un score minimum de 6

**chevaux non qualifiés lors de la première qualification

*** nombre de chevaux qualifiés selon le quota défini par le président du jury – score minimum de 6 obligatoire

Les reprises du championnat du monde sont disponibles sur le lien suivant :

https://inside.fei.org/sites/default/files/FEI_Driving_for_Young_Horses-Dressage_Tests_2020.pdf

Attention, pour les Q1 et Q2 chevaux de sang, il faut se référer au règlement FEI, qui peut différer de celui de la SHF (ex : voitures à pneu interdites en FEI).

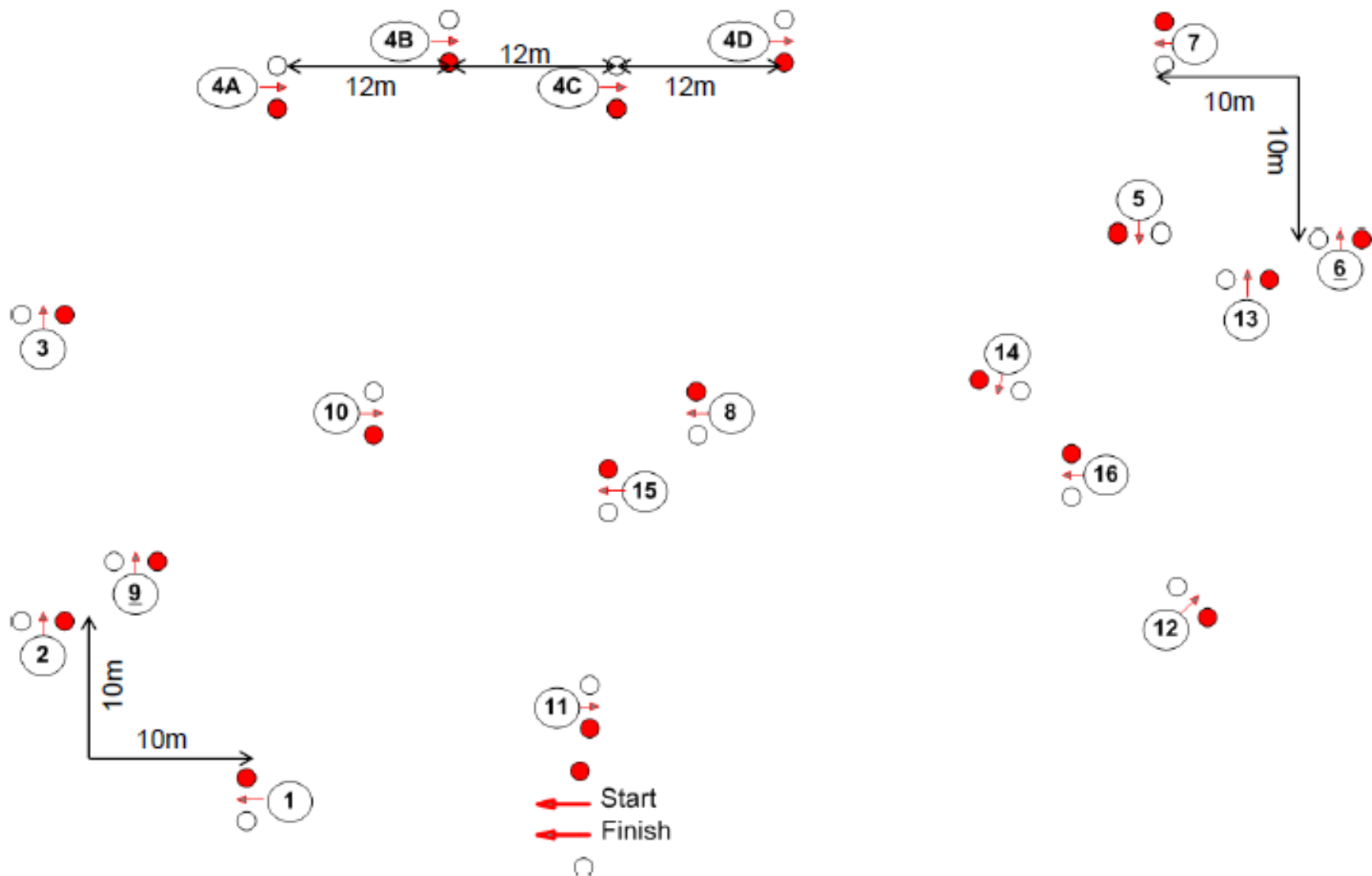
5.2 Modèle de parcours de maniabilité Formation 2 et Qualification 1^{ère} année



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

2024

Modèle de parcours Formation 2 et Qualification 1^{ère} Année 16 Portes



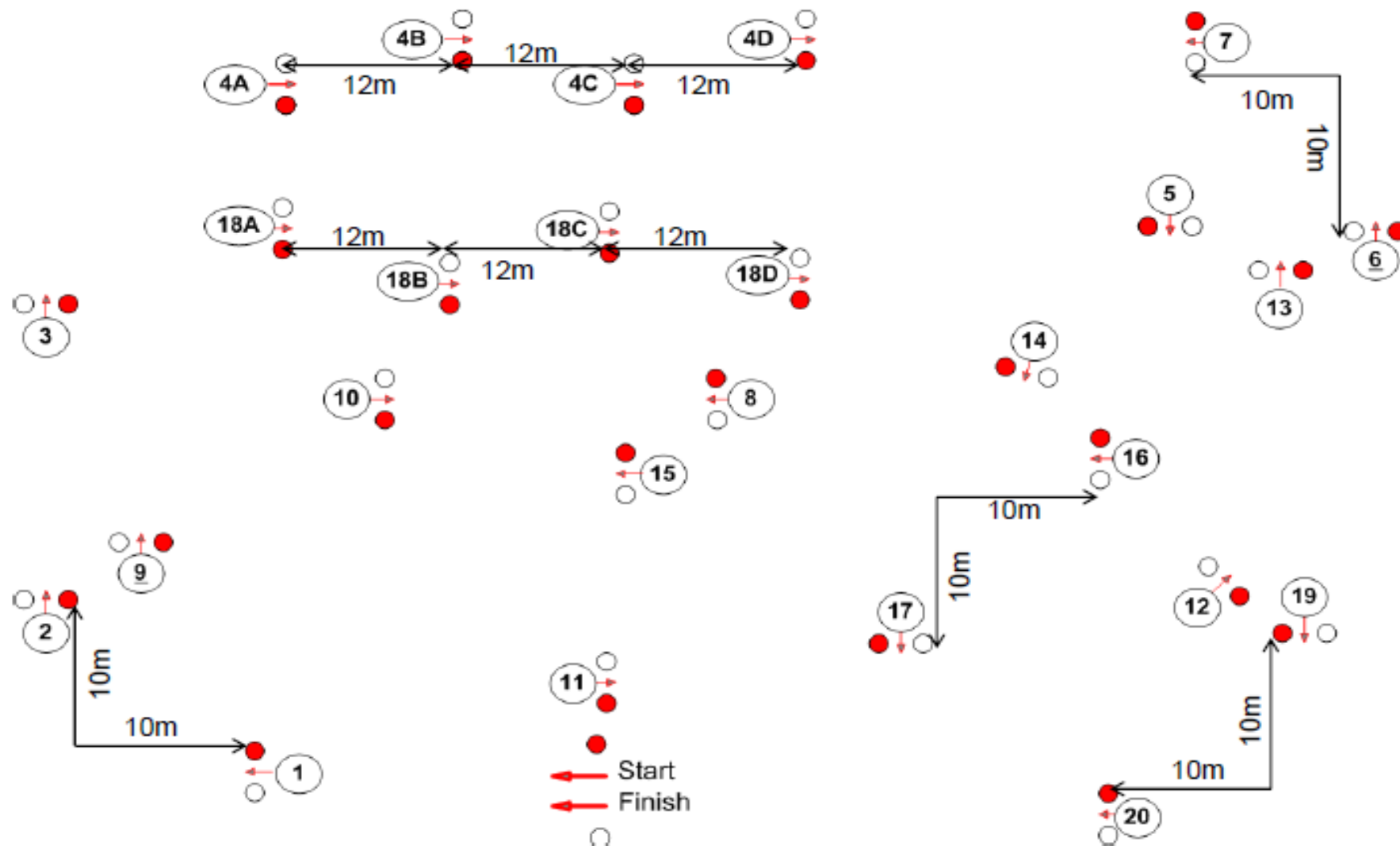
5.3 Modèle de parcours de maniabilité Qualification 2^{ème} année



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

2024

Modèle de parcours Qualification 2^{ème} Année 20 Portes



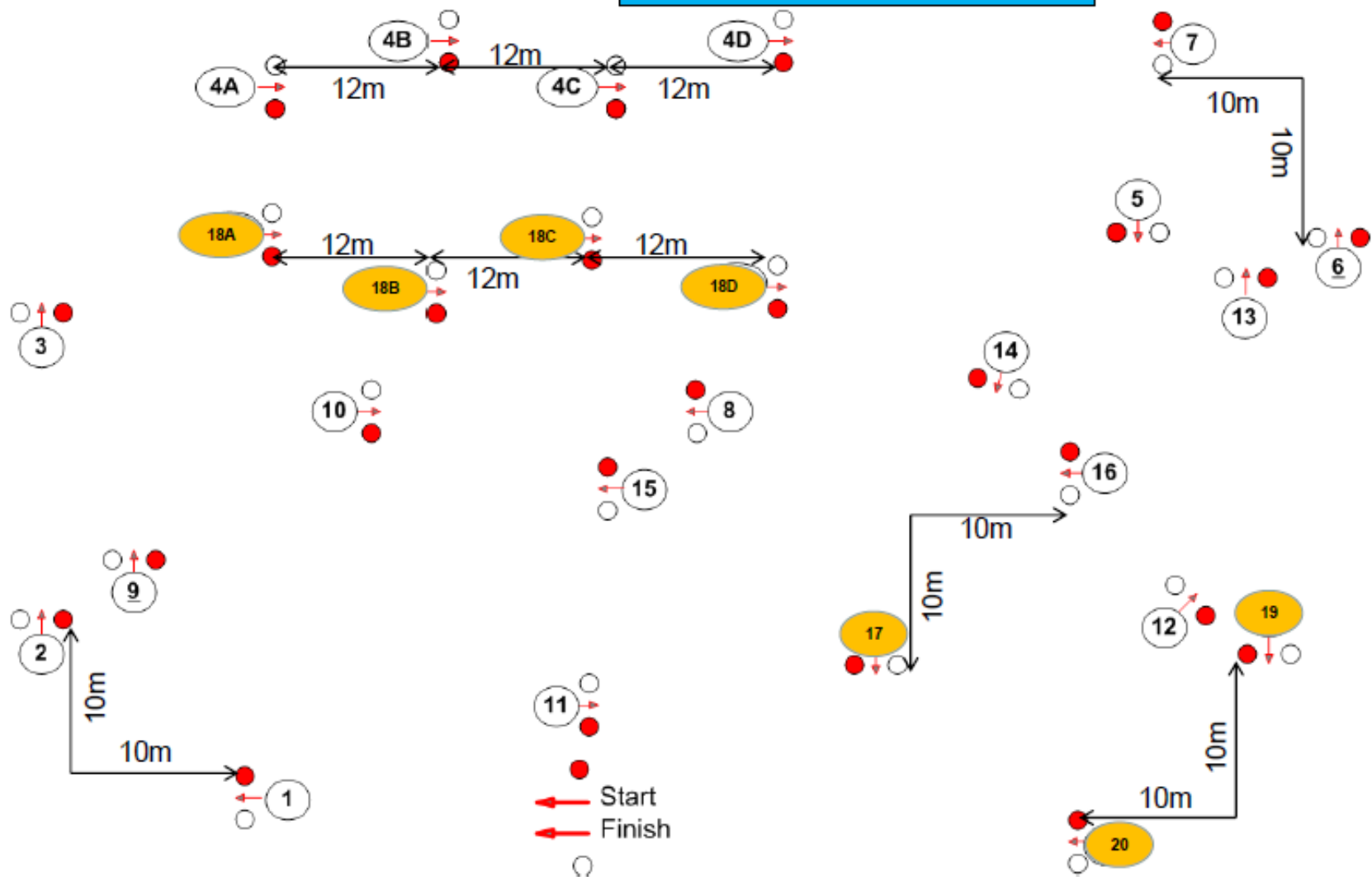
5.4 Modèle de parcours de maniabilité Formation 2, Qualification 1 et Qualification 2



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

2024

**Modèle de parcours Formation 2,
Qualification 1 et Qualification 2**

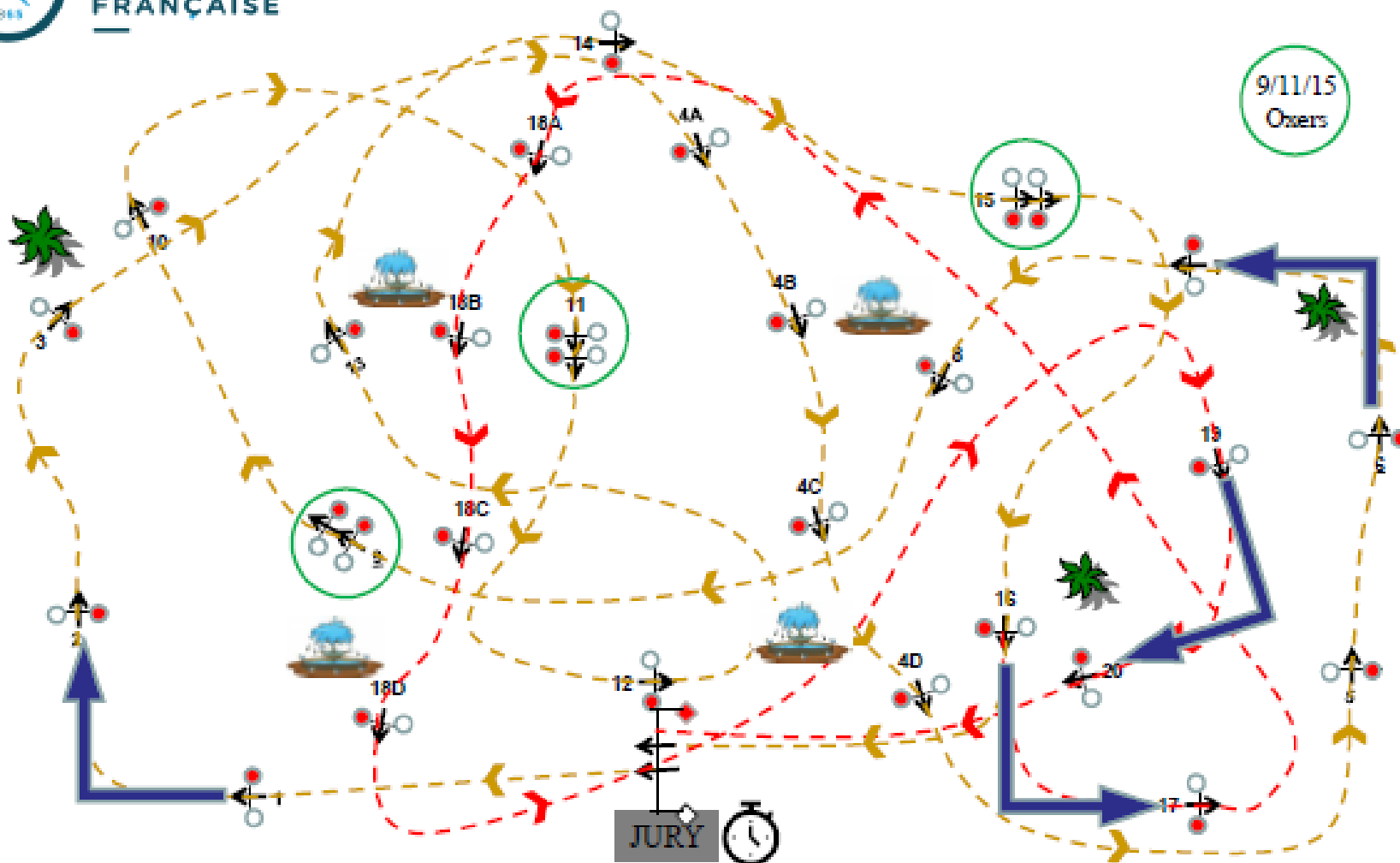


FINALE SHF ATTELAGE



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

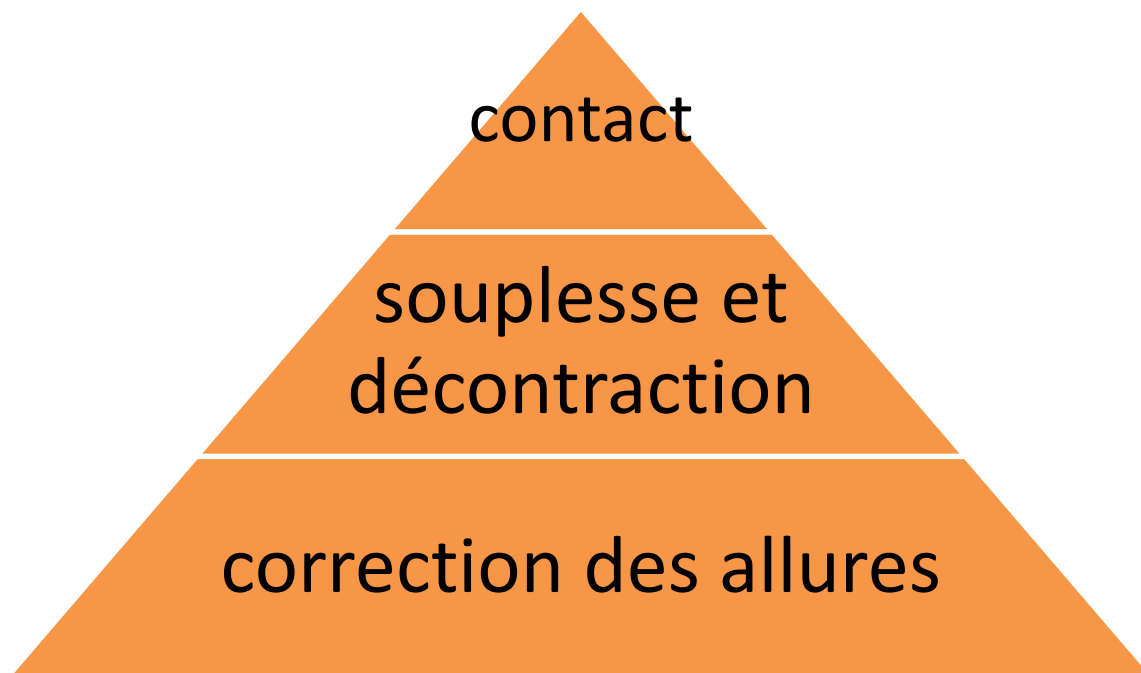
F2/Q1 16 portes du N°1 à 16
Q2 20 portes du N°1 à 20



5.6 Notes techniques : orientations sur le jugement des épreuves du circuit Qualification

Afin de juger au mieux ces épreuves destinées aux jeunes équidés, il faudra se rappeler les critères fondamentaux ainsi que l'échelle de progression :

Allures/souplesse/contact/propulsion/rectitude/rassembler, dont les trois premiers points, qui constituent les bases, doivent être particulièrement respectés :



Le développement des bases est primordial et va permettre d'obtenir des allures correctes, la souplesse, la décontraction ainsi que la qualité du contact qui résulte de la confiance et de la compréhension entre le cheval et son meneur.

1) Les allures devront être régulières :

- On observera le rythme propre à chaque allure : 2 temps au trot, 4 temps au pas, 3 temps au galop.
- La cadence est propre à chaque cheval, elle doit rester stable et régulière dans chaque allure et va en déterminer la régularité.
- La qualité des allures doit être un des premiers critères à observer !

L'activité des postérieurs va assurer la qualité des allures en développant suffisamment d'énergie pour obtenir franchise et amplitude.

2) La souplesse et la décontraction se manifestent par :

- L'aisance des mouvements
- L'élasticité des foulées
- La décontraction : des oreilles dressées, une bouche perméable et fermée, une respiration calme, un regard confiant, une queue qui ne « fouaille » pas.
- La souplesse : un dos élastique avec un bon engagement des postérieurs, des incurvations justes, une encolure non figée.

La souplesse et la décontraction permettent au jeune cheval de se déplacer librement et de répondre aux demandes de son meneur.

3) Le contact

Il doit être l'expression de la confiance équidé/meneur. Il est la base de la soumission et de la légèreté.

Les indices d'un bon contact sont :

- Un cheval qui vient bien sur la main, avec un chanfrein un peu en avant de la verticale.
- Une bouche calme et décontractée : le contact doit être « moelleux ».

- Une nuque perméable qui est le point le plus haut de l'encolure.
- Une encolure qui sait s'étendre vers le bas et en avant, sans perte d'équilibre, en fonction des allures.

L'équilibre implique l'engagement des postérieurs, un dos souple, un soutien de l'avant main.

4) L'attitude du jeune cheval

Le jeune cheval doit être :

- Calme et confiant : il réagit bien aux demandes du meneur.
- Franc et régulier dans ses allures : on veillera à bien observer la régularité et la franchise des différentes allures demandées : le jeune cheval doit se montrer actif et à l'écoute.
- En équilibre : il répond avec souplesse aux demandes (transitions, changement de main) tout en restant stable et symétrique.

Le rôle du meneur est primordial pour la conduite du jeune cheval, le dressage sera progressif et nuancé.

Le jeune cheval doit absolument avoir confiance en la main de son meneur, il sera ainsi à même d'obéir sans résistance.

Une reprise bien déroulée sera le gage d'un dressage bien mené et devra nous montrer les aptitudes du jeune équidé :

Calme, souplesse, engagement, régularité, activité seront les critères d'évaluation pour juger le dressage du jeune cheval.

Le « potentiel » devra mettre en évidence :

- Les capacités du jeune cheval à évoluer dans sa discipline
- La qualité de sa locomotion : allures et impulsion
- Sa soumission : obéissance et acceptation du mors (contact)
- Son équilibre : engagement et soutien, dos souple qui travaille

5) Les défauts

Le juge sanctionnera particulièrement les chevaux :

- refusant le contact (en s'enfermant soit en relevant la tête) ;
- contre incurvés ;
- en sous impulsion ;
- au dos creux ;
- ouvrant la bouche ;
- secouant l'encolure ;
- dont les allures sont précipitées, étriquées, instables.